

ASCLAF, Association de Sauvegarde des Chats Libres et Abandonnés de Fresnes (association reconnue d'intérêt général)

7 Rue Julien Chaillioux, 94260 Fresnes

Tel: 07.83.63.21.60

contact@refuge-asclaf.fr

**f** Suivez-nous sur <u>Facebook</u>

## FORMULAIRE DE PARRAINAGE

- 1) L'ASCLAF rétablit la santé des chats recueillis : alimentation de qualité, déparasitage, vaccination, traitements et soins particuliers si le chat est retrouvé malade ou blessé.
- 2) L'ASCLAF lutte contre la prolifération en identifiant et en faisant stériliser les chats.
- 3) L'ASCLAF offre aux chats une vie sûre : ils sont nourris et hébergés au refuge ou en famille d'accueil le temps de leur trouver une famille d'adoption (toutes les annonces d'adoption sont en ligne sur notre page Facebook et notre site web www.refuge-asclaf.fr.
- 4) L'ASCLAF consacre 100% des dons reçus aux protégés : le fonctionnement de l'association n'est assuré que par des membres actifs bénévoles.

Nom du chat (ou	du chat (ou des chats) à parrainer :	
Nom, Prénom :		
Adresse :		
	Ville :	
Téléphone :	Email :	

Je souhaite recevoir un reçu fiscal : oui / non (barrez la mention inutile)

En parrainant un chat, vous nous aidez à financer les frais médicaux parfois lourds, la nourriture et l'entretien de l'animal.

Vous recevrez régulièrement des nouvelles de votre filleul/filleule et aurez la possibilité de venir le/la voir au sein du refuge (s'il/elle n'est pas en famille d'accueil). Si votre petit protégé est adopté ou décédé, nous vous proposerons de parrainer un autre animal.

Date et signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Merci d'envoyer le tout par chèque(s) à l'ordre de l'ASCLAF à l'adresse du refuge : ASCLAF – 7 Rue Julien Chaillioux, 94260 Fresnes